

Fiche de poste animateur/trice collège Jean Macé

Contexte

Depuis 1995, l'Association "**la maison des collégiens de Jean Macé**" gérée par les parents d'élèves et des membres de l'équipe éducative fait figure d'exception dans les collèges bretons grâce à la présence, en son sein, d'un ou d'une animatrice salariée.

L'association participe pleinement à la réussite du projet éducatif de l'établissement.

Intégré-e dans l'équipe de la communauté éducative du collège, pour une partie de son temps de travail (24h/semaine) l'animateur/trice aura pour mission de proposer un fonctionnement et des animations qui permettent à chaque jeune de trouver sa place dans le collège, sur le territoire et dans sa vie personnel. Pour l'autre partie de son temps (12h/semaine) il ou elle intégrera l'équipe d'animation et coordination d'accompagnement à la scolarité de l'Amicale Laïque de Saint Brieuc grâce à une mise à disposition de personnel.

Ses missions

Au sein du collège

- Proposer et mettre en places des activités éducatives quotidiennes sur les temps de récréation ou de pause méridienne en s'appuyant en priorité sur les actions proposées par le Conseil de la Vie Collégienne (CVC).
- Proposer et mettre en places des actions associatives impliquant les familles afin de financer les projets en direction des jeunes (vente de brioche, photos de classe, fournitures scolaires, ...) .
- Proposer et mettre en places des projets artistiques, culturels, ou sportifs en lien avec l'équipe pédagogique.
- Proposer et mettre en place des actions d'informations et de préventions (dans le cadre, par exemple du CESC).
- Favoriser l'expression des élèves au sein du Foyer, par un travail sur la communication (web Radio, Facebook...).
- Favoriser l'aménagement concerté du Foyer : choix du mobilier, définition des espaces, ...
- Organiser un ou plusieurs temps fort permettant de valoriser les réalisations des élèves.
- Participer à la mise en place et au déroulement du stage de Réussite Éducative organisé par la ville de Saint-Brieuc, chaque année avant la rentrée scolaire.
- Favoriser le sentiment d'appartenance au collège.
- Permettre aux élèves de s'approprier les espaces dans lesquels ils évoluent, et leur offrir la possibilité d'y pratiquer des activités innovantes et enrichissantes.

Au sein de l'Amicale Laïque de Saint-Brieuc

- Participer à la mise en œuvre du projet local d'accompagnement à la scolarité sur la ville de Saint Brieuc.
- Accompagner et renforcer la fonction parentale.
- Gérer quotidiennement l'activité d'accompagnement à la scolarité.
- Animer et gérer le réseau de bénévoles.
- Accueillir, informer, orienter et suivre les bénéficiaires et de leur famille.
- Participer au réseau partenarial local.

Compétences

- Capacité à travailler en équipe
- Capacité à favoriser la mise en place des activités éducatives
- Maîtriser les outils informatiques de base : Traitement de texte, Tableur, ...
- Capacité à développer des capacités d'initiatives
- Avoir des connaissances en matière de pédagogie et de développement de l'enfant et de l'adolescent
- Facultés d'adaptation et prise d'initiative
- Connaissances du contexte socio-économique d'un collège
- Connaissance de la chaîne hiérarchique
- Obligation de réserve

Condition du poste

- Horaires : 36h/semaines pendant les 38 semaines scolaires + 21h la première semaines des vacances d'automne, d'hiver et de printemps (soient 1431h/an ; 0,78 ETP)
- CDI Intermittent
- Prise de fonction : 23 août 2021
- Convention collectives de l'animation (ECLAT) : coeff 280
- Salaire brut mensuel 1491€
- Expérience auprès du public enfant et adulte souhaitée
- Expérience probante dans les secteurs de l'animation de l'éducation, et/ou du social ...
- Permis B
- Bac + 2 ou équivalence

Candidature

- ✉ Envoyer CV + lettre de motivation avant le 15 juin 2021 à Alain Bihel, président "Maison des collégiens":

par mail à : aecjeanmace@gmail.com